



Programme de formation levée code 78

Objectif pédagogique :

L'objectif de cette formation est de régulariser votre permis de conduire et de vous donner le droit de conduire tout type de véhicule de la catégorie B : vous ne serez plus restreint à conduire uniquement un véhicule muni d'une seule boîte automatique.

Public concerné :

Seuls les élèves titulaires de la catégorie du permis B avec la mention 78, c'est-à-dire qui ont passé leur permis de conduire en boîte automatique sont concernés par cette formation. Les élèves ayant passé leur permis en boîte automatique pour raison médicale ne sont pas autorisés à suivre cette formation !

Prérequis :

Avoir obtenu son permis de conduire en boîte automatique.

Durée de la formation et modalité d'organisation :

La passerelle boîte automatique vers la boîte manuelle dure 7h00 minimum.
Les dates de formation sont en fonction des disponibilités des élèves et du planning des moniteurs.
La formation est individuelle (une personne avec un moniteur en voiture)

Lieu de la formation :

La formation se déroule sur Le Mans (18 Rue Robert Triger, 72000) ou sur Sainte Jamme sur Sarthe (ZA d'Antoigné, 72380).
Les élèves peuvent faire les deux agences suivant leur lieu d'habitation et leur établissement scolaire.

Contenu de la formation :

Cette formation est pratique, mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.

Elle comprend deux séquences :

- **Séquence 1 : (2h)**

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre ;
- Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Une partie de cette séquence, limitée à une heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.

- **Séquence 2 : (5h)**

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes.
Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

Programme de formation levée code 78

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'écoconduite ;

- Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Lors de la 1^{ère} leçon, nous reprenons les bases malgré l'acquisition du permis BEA. Durant cette heure, nous allons aborder la gestion des pédales. Ensuite, nous allons lui expliquer le principe de la boîte de vitesse. Nous allons reprendre ensemble le REMC qui va permettre de comprendre les différents objectifs des 4 compétences.

Durant les prochaines heures, nous allons aborder les objectifs des différentes compétences. Nous allons effectuer des exercices en ciblant les difficultés de l'élève.

Profil des formateurs :

Fabien, Mehdi, Jean Luc sont des moniteurs auto écoles ayant un BEPECASER

Lara, Jean Luc, Yves Victorine, Nicolas sont des moniteurs auto écoles ayant un Titre professionnel ECSR (Enseignement de la conduite et de la sécurité routière)

Modalité d'évaluation :

C'est l'ensemble de l'équipe pédagogique qui prend la décision d'acquiescer ou non l'autorisation de la passerelle.

L'auto-école fait une demande de fabrication de permis sur ANTS

Moyen technique :

8 voitures, 2 salles de cours, deux vidéoprojecteurs

La formation se passe en voiture à boîte manuelle

Tarif :

- L'heure de conduite : 52 euros TTC

- Frais de dossier : 25 euros TTC

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

« Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. »

Le référent handicap est Lara TINARD lemans@forget-tinard.com